



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 62487

Texte de la question

M. André Aschieri s'inquiète auprès de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'absence de double affichage en francs et en euros dans un certain nombre de commerces. A l'approche des vacances, il lui demande si une vérification générale des affichages pourrait être effectuée afin de permettre d'utiliser cette période pour sensibiliser les Français au changement de monnaie.

Texte de la réponse

Dans la perspective du passage complet à l'euro, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a mis en place, courant juin 2001, un dispositif de surveillance des prix et d'observation du double affichage. Plus de trois cents enquêteurs relèvent tous les mois les prix de plus de 20 000 produits et services de grande consommation dans 2 900 points de vente (hypermarchés, supermarchés, magasins traditionnels et prestataires de services). Ces observations permettent de mesurer la pratique du double affichage et son évolution. Huit vagues de relevés ont eu lieu avant le passage à l'euro fiduciaire et ont permis de constater une progression régulière de la pratique du double affichage. Fin décembre, cette pratique atteignait 99,4 % dans les hypermarchés, 95,3 % dans les supermarchés et 79,1 % dans les autres secteurs soit une progression, pour ces derniers secteurs, de 36,2 points par rapport à juin 2001. Ces enquêtes se poursuivent au-delà du 1er janvier pour continuer à observer les pratiques d'affichage. Il est en effet important que le double affichage perdure encore quelques mois pour laisser aux consommateurs le temps de se constituer une nouvelle échelle de valeurs et leur permettre d'exercer pleinement leur vigilance en matière de prix. A l'occasion de ces enquêtes, les agents de la DGCCRF sont amenés à souligner que le double affichage constitue un atout pour le commerçant, qui a tout à gagner à instaurer un climat de confiance avec sa clientèle.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62487

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3462

Réponse publiée le : 11 mars 2002, page 1404